

Québec, le 10 juillet 2021

## Consentement à participer à une enquête en ligne concernant la profession de technicien de laboratoire

---

Madame, Monsieur,

Par le biais d'une étude, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) souhaite documenter les répercussions des changements du marché du travail sur l'exercice de la profession de technicien de laboratoire. Le Ministère souhaite entre autres :

- *Avoir un portrait des entreprises embauchant des techniciens de laboratoire;*
- *Déceler les changements du marché du travail (technologiques, organisationnels, économiques, etc.) ayant une incidence sur l'exercice de la profession;*
- *Avoir un diagnostic des changements anticipés pour les 5 prochaines années et de leur effet sur les compétences nécessaires afin d'exercer la profession;*
- *Mieux délimiter les différentes appellations d'emploi, les exigences d'embauches et les tâches reliées aux différents rôles que peut occuper le technicien de laboratoire.*

La réalisation de cette étude a été confiée à Del Degan, Massé et Associés inc. (Groupe DDM). Le rôle de la firme consiste notamment à réaliser une enquête en ligne et à produire un rapport synthèse dépersonnalisé pour le Ministère. C'est dans ce contexte que votre collaboration est sollicitée. Au cours des prochains jours, vous serez contacté par le Groupe DDM afin de participer à une enquête en ligne d'une durée approximative de 15 minutes.

### Confidentialité, traitement et utilisation des données

Toutes les réponses seront traitées de façon confidentielle et ne serviront que pour cette consultation; elles ne seront pas intégrées à d'autres dossiers, mais bien détruites dès l'achèvement du rapport final. Aucune information qui permettrait d'identifier la participante ou le participant ne sera présentée lors de la diffusion des résultats de la consultation. Seuls les consultants du **Groupe DDM** qui réaliseront l'enquête en ligne, à savoir messieurs Bruno Del Degan, Raphaël Readman et madame Joanie Guérin, pourront accéder aux données. À la fin du mandat, les fichiers de données nominatives seront détruits et les documents imprimés contenant de l'information confidentielle seront déchiquetés. Les données seront conservées jusqu'à la publication des résultats de l'analyse. Toutes les mesures de sécurité et de protection nécessaires afin d'assurer la confidentialité des renseignements personnels transmis par les participantes et par les participants sont prévues au contrat de service conclu entre le Ministère et le **Groupe DDM**, y compris l'obligation pour les consultants de signer un engagement à la confidentialité, le tout selon les dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), ci-après « Loi sur l'accès ».

### Avantages et inconvénients liés à votre participation

Votre participation à cette consultation est tout à fait volontaire. Vous pouvez y mettre fin à tout moment; votre retrait n'entraînera aucune conséquence négative. Bien que votre participation soit volontaire, elle est essentielle, car elle pourrait avoir des retombées positives sur la qualité et la pertinence des programmes d'études élaborés par le Ministère ainsi que sur les compétences, et donc la productivité, des personnes diplômées de ces mêmes programmes d'études.

### **Droit de retrait**

Si vous choisissez de vous retirer de l'étude, vous êtes libre de le faire en tout temps (en quittant la page), sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous souhaitez que les réponses déjà données ne soient pas prises en compte dans le cadre de l'étude, vous pourrez communiquer avec la personne responsable de la consultation (dont les coordonnées figurent au bas de la page et dans le courriel d'invitation). Dans ce cas, les données vous concernant, recueillies jusqu'au moment de votre retrait, seront détruites.

### **Droits d'accès et de rectification**

Conformément à la loi, chaque participante et chaque participant possède un droit d'accès aux renseignements personnels détenus par le Ministère qui les concernent. Elle ou il peut également en demander la rectification, le cas échéant. Toutefois, dans le cadre de cette enquête en ligne, le Ministère ne détiendra aucun renseignement personnel concernant les personnes interrogées. Or, la responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels du Ministère pourra requérir les informations transmises au Groupe DDM, si une demande d'accès ou de rectification lui est adressée en vertu de la Loi sur l'accès.

Enfin, si vous avez besoin d'informations additionnelles, nous vous invitons à communiquer avec Raphaël Readman, analyste stratégique, Groupe DDM au **418 877-5252**.

Merci de votre collaboration.